



Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu
www.dbfbruxelles.eu

FORMATION A SUIVRE SUR MICROSOFT TEAMS

LE DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET CONTRE LA FRAUDE AU NIVEAU DE L'UNION EUROPÉENNE

THÈME 1 LES MOYENS D'ENQUÊTE FACE À LA CORRUPTION ET LA FRAUDE DANS L'UNION EUROPÉENNE

9h30-10h : Le cadre institutionnel de l'UE : OLAF, Europol, Eurojust, parquet européen, quels sont les moyens disponibles pour la lutte contre la corruption et la fraude ?
POPESCU BOULIN Mona, Procureur européen délégué, Parquet européen

10h-10h40 : Faciliter la prévention, réduire et contrecarrer la fraude et la corruption : l'échange d'informations en pratique et la coopération avec les autorités d'enquête

• **10h-10h20 : Retour d'expérience, le point de vue européen**
Baudoin THOUVENOT, Membre National pour la France, Eurojust

• **10h20-10h40 : Retour d'expérience, le point de vue national**
Charles DUCHAINE, Directeur, Agence française anticorruption

10h40-11h : Le renforcement de la protection des lanceurs d'alerte. Qu'attendre de la transposition de la directive (UE) 2019/1937 ?
Jean-Marie BURGUBURU, Avocat à la Cour, Ancien Bâtonnier de Paris, Président de la Commission Nationale Consultative des droits de l'homme (CNCDH), Président d'honneur du Conseil National des Barreaux (CNB) et de l'Union Internationale des Avocats (UIA)

11h-11h15 : Echange avec la salle, pause

THÈME 2 LES POUVOIRS DE SANCTIONS

11h15-11h40 : Quelle sera la politique en matière de poursuites du nouveau parquet européen ?
Frédéric BAAB, Procureur européen

11h40-12h05 : Quels enjeux et problématiques sur le plan de la défense ?
Eric DEZEUZE, Avocat au Barreau de Paris, Bredin Prat

12h05-12h20 : Echange avec la salle, pause

THÈME 3 QUELLES ÉVOLUTIONS ATTENDRE DU CADRE LÉGISLATIF EUROPÉEN ?

12h20-12h45 : Les actions et propositions de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption
Patrick MOULETTE, Chef de la Division Anti-Corruption, OCDE

12h45-13h10 : De la loi Sapin 2 à un paquet européen de lutte contre la corruption et la fraude ?
Bernard CAZENEUVE, Ancien Premier Ministre, Avocat au Barreau de Paris, August & Debouzy

ENTRETIENS EUROPÉENS - WEBINAIRE

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT, LA CORRUPTION ET LA FRAUDE

VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Cabinet / Organisme.....

Barreau.....

Adresse.....

Téléphone.....

Télécopie.....

E-mail.....

Numéro de TVA figurant sur votre déclaration fiscale
(impératif)

Assujetti à la TVA en tant que personne physique :
Numéro de TVA en cette qualité

BE _ _ _ _ _ (10 chiffres)

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité

FR _ _ _ _ _ (11 chiffres)

Non Assujetti à la TVA

Inscription pour les avocats :
Formation complète : 250 € TTC**

Formation demi-journée : 125 € TTC**

Inscription pour les avocats - de 3 ans :
Formation complète : 160 € TTC**

Formation demi-journée : 80 € TTC**

Les frais d'inscription sont susceptibles d'être pris en charge par le FIF-PL dans la limite des critères 2019 des avocats libéraux

Pour s'inscrire : cliquer [ICI](#)

Inscription pour les élèves-avocats :
Formation complète : 120 € TTC**

Formation demi-journée : 60 € TTC**

Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL (pour de plus amples informations nous contacter)

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à : Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de paiement : par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.

**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

**Les Entretiens européens d'une demi-journée donnent droit à :
4 heures de formation pour les avocats français et 4 points de formation pour les avocats.be**



Formation certifiée



Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : +32 (0)2 230 83 31 - Fax : +32 (0)2 230 62 77
valerie.hauptert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

**4h
de
formation
validées !**